FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION
ASBL
Association Sans But Lucratif
N° : 417.958.251
Associée à la FRBN

L.N.L. INFO'S

BULLETIN OFFICIEL DU DISTRICT LIÈGE-NAMUR-LUXEMBOURG
DE LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION A.S.B.L. ***239 mars 2026***

Éditeur responsable: Philippe Hessens Chemin des Mineurs 25 B-4652 Xhendelesse Gsm : 0496/42-68-62
Courriel: lnl@ffbn.be et philippe.hessens@me.com

Compte rendu de la réunion du 07 mars 2026

La séance est ouverte par le président Remi Jaymaert.
Présents bureau : Mesdames Geneviève Lugentz ;Aurore Dero
Messieurs Remi Jaymaert ;Laurent Urbain ;Philippe Hessens ;Guillaume Leroy ;Cyril Servais
Invitées présentes : Mesdames Marie-Rose Mahiels (OA) Schröder Pascale (OA); Maria Willems (Eau Libre)

1. Remarque sur le procès-verbal de la précédente séance .

Pas de remarque sur le PV du 18 décembre 2025

2. Echos des comités .

OA :

* Le propriétaire de l'immeuble occupé par les bureaux de la FFBN désire vendre. Nous avons fait une offre pour l'acheter.
* Cette année encore, il y aura une compétition eau libre à Namur le 01/08/2026 et David LEROY sera le président de cette organisation. Des bénévoles sont les bienvenus.
* Il y aura un championnat francophone masters le 25 mai 2026,
* Déception au sujet du référendum au sujet du calendrier : il y a eu seulement 33 réponses !!!!
* Préparation de l'AG avec :

- Résultats des comptes et approbation du tableau des cotisations et amendes administratives 2026-2027
- Candidatures et la décision de certains de ne plus se présenter.

Nuno Manuel Mathias Gomes (AQUABLA) a démissionné de l'OA .
Frédéric ROBIN (CNCW/LSC) désire ne pas se représenter à l'OA.
Maria WILLEMS (NCH) et **Maxime TELBOULBI ,** tous deux du CSEau Libre, désirent ne plus se représenter.

Philippe LAVIOLETTE (SCR) ; **Josianne DESMET** (BRASS) et **Zéraidi ABDELAZIZ** (CNBA) ont posé leur candidature pour l'OA.
Stéphane PUGENGER (ENLN) et **Guillaume LEROY**(NOC) ont posé leur candidature pour le CSN.

CSN : - Homologation de la piscine de Durbuy
- Demande pour homologuer la piscine de HUY et de JAMBES.
CONNA : RAS
CS Eau libre : RAS

3. Rapport des délégués aux fêtes.

- Le 20/12/25 à ENW ===> JA : DELVAUX Eddy (PERRON)

Remarques : Regroupement des séries en 400 NL
Remplacement d'un nageur du PERRON par un autre du PERRON avec accord du JA
La session 3 du soir a été reculé à cause d'un retard accumulé dans la session 2.

Amendes pour absence d'officiels : Session 1 : SSSV (1)
Session 2 : SSSV (1) MOSAN (1)
Session 3: SSSV (1)

- Le 21/12/25 à ENW ===> JA : MASSINON Aline (FLIPPERS)

Pas de remarques.

Amendes pour absence d'officiels : Session 1 : MOSAN (1)
Session 2 : MOSAN (1) ; W (2)
Session 3 : CNHUY (1)

- Le 28/12/25 à SSSV ===> JA : DERO Aurore (RVN)

Pas de remarques.

Amendes pour absence d'officiels : Session 1 : NCH (1)
Session 2 : NCH (1)

- Le 11/01/26 à EMBOURG ===> JA : NOWAK André (NCH)

Rien à signaler.

Le président Jaymaert Remi tient quand même à signaler que le rapport doit être envoyé dans les 3 jours qui suivent la compétition et non 14 jours comme ici.
De plus, pour organiser une compétition il faut minimum 3 clubs ; or ici il n'y a que le PERRON et SSSV ; le JA aurait dû réagir dès qu'il a reçu les documents du club (programme, clubs participants
Voici le point du règlement :

2.14.2. Règles concernant l'organisation des fêtes. Pour qu'une fête puisse être reconnue, il faut un minimum de 3 clubs présents. Une « épreuve par invitation » est considérée comme une épreuve « ouverte ». Une fête par invitation est une fête à laquelle les membres de plus d'un club sont admis à participer. Une fête intime ou réservée (ou une épreuve) est donc uniquement une fête à laquelle les membres d'un seul club sont admis à prendre part. Il est permis de faire disputer une ou plusieurs épreuves intimes au cours d'une fête ouverte. Un athlète ne peut défendre, en épreuves ouvertes et « réservées », que les couleurs du cercle pour lequel il est licencié. Pour les épreuves de natation dotées de coupes ou de challenges, les cercles ne peuvent pas se faire renforcer par des éléments appartenant à d'autres clubs.

- Le 18/01/26 à RVN **===>** JA : SCHRÖDER Pascale (SSSV)

Pas de remarques.
Amendes pour absence d'officiels : Session 1 : CNSPA (1) ; PERRON (3)
Session 2 : NOC (1)

- Le 24/01/26 à ESN **===>** JA : URBAIN Laurent (SSSV)

Manquait le nom du médecin de garde
Amendes pour absence d'officiels : CNB (1) ; PERRON (2) ; STD (2)

- Le 25/01/23 à ESN **===>** JA : URBAIN Laurent (SSSV)

Manquait le nom du médecin de garde
Amendes pour absence d'officiels : CNB (1) ; PERRON (3) ; STD (1)

4. Correspondance.

Néant .

5. Divers.

* Nouveaux officiels

CLUBS	Noms et prénoms	Grade	Dates
CNHUY	PALO	Emmanuela	26-12-25
CNHUY	DEGHISLAGE	Christophe	26-12-25
CNHUY	STRELTSAVA	Svetlana	21-01-26
NCH	HUPERTS	Pierre	27-01-26
PERRON	DE DONDER	Dorothy	10-02-26
PERRON	NEUVILE	Julie	10-02-26

* Nouvelle procédure pour les demandes de records.

Tous les clubs doivent avoir reçu le mail suivant :

Afin de simplifier et de centraliser le traitement des demandes d'homologation des records et écussons FFBN, nous vous informons qu'à partir de maintenant, ces demandes devront être introduites ***exclusivement via un formulaire en ligne*** *disponible sur le site internet.* ***Les demandes papier déjà envoyées jusqu'à hier seront bien entendu traitées****.*
Ce formulaire remplace désormais la version papier, qui ne sera plus utilisée. Vous pouvez le consulter ici : https://www.ffbn.be/records-et-minimas-640197v4
Pour que la demande soit recevable, ***une preuve du résultat*** *devra obligatoirement être jointe au formulaire (par exemple : extrait officiel des résultats ou document Swimranking).*
Par ailleurs, concernant les écussons FFBN (Trident et Mistral), ***nous rappelons que les nageurs ne recevront qu'un seul écusson par année d'âge et par type de bassin (25m et/ou 50m)****. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer plusieurs demandes d'écussons pour un même nageur.*

* Nouvelle réglementation internationale (via Pascale Schröder)

- Le temps du premier nageur d'un relais mixte peut être homologué.
- Pour les 400m → utilisation de panneaux indicateurs du nombre de longueurs restant plus coups de sifflet ou cloches avant les deux dernières longueurs.
- Pour les arrivées en Brasse et Papillon, les nageurs peuvent être submergés à partir de 5m
- Le tape est autorisé, mais lors de son utilisation sur les mains, seuls deux doigts au maximum peuvent être entourés.

Rapport de l'Assemblée Générale .

1) Accueil des clubs :

Clubs présents :

AN : Lemaire Marc
CEBENA : Roiseux Antoine
CHTHN : Begasse Dominique
CNB : Thill Philippe
CNHUY : Finet Cédric
CNMA : Klein Thierry
COUNTRY : Offerman Alexander
DCTP : Sougné Benoît et Sougné Clément
DGHN : Dupont Jonathan
EMBOURG : Bottin Annick
ENW : Bisenius Aurore
ESN : Beaudry Mélanie et David Tiffany
ESNV : Lebrun Bernard
FLIPPERS : Salembier Pierre et Deponthieux Rosemay
FNCS : Lamy Julien
HN : Laurent Vincent
LGN : Legros Brigitte et Coëme Marie-Anne
MOSAN : Guilleaume Valéry
NCA : Balon Eddy
NCH : Hiernaux André et Lemaire Guy
NOC : Titeux Liliane et Geiger Joseph
PERRON : Mizar Younes
PLOUF : Noël Stéphanie
SSSV : Frauenkron Peter
STD : Englebert Antoine
SVDE : Derenne F
TAN : Macors Thierry
THN : Vandebeek Dominique
VN : Gilet Chantal
W : Noirhomme Marie-Madeleine

Clubs absents : CNA;CNSPA;CWN;LDV;SB et SQUALE : ils seront sanctionnés de 50 € (cinquantes euros)

Avant de commencer la séance, le président Jaymaert Remi demande une salve d'applaudissement pour les défunts de la natation et les membres de leur famille. Une pensée particulière pour Monsieur EVRARD Paul qui a été président de le FFBN pendant 28 ans .

2) Proclamation des résultats du championnat de district et remise des coupes :

CANETONS : ENW
BENJAMINS /MINIMES/JUNIORS/OPEN : PERRON
CADETS : MOSAN
SENIORS : RVN

3) Proclamation des records du district:

Comme pour les records FFBN , les records de districts se feront *e*xclusivement via un formulaire en ligne .

4) Rapport du bureau sur l'année écoulée :

Approuvé

5) Interpellations :

Il n'y en a pas eu

6) Examen du bilan financier :

- Chantal Gilet s'étonne du montant élevé des amendes.
- Le président lui répond que l'absence d'officiels et les entorses au règlement font rapidement grimper la facture.

7) Présentation des candidats aux différentes instances de la FFBN :

- Avant de commencer la présentation des candidats, André Hiernaux s'étonne de la présence de deux candidats pour le Comité Sportif Natation alors qu'il n'y a qu'un poste à pourvoir.
Il demande aux deux candidats : URBAIN Laurent de SSSV et LEROY Guillaume du NOC, de donner leur avis sur le calendrier sportif .
Leur réponse est quasiment identique : garder la version actuelle.

- Le président déplore le manque de candidature pour certains comités (Water-polo ;Eau Libre ; Natation Artistique;Masters)

8) Présentation des candidats au bureau du district et résultats des votes :

3 personnes pour dépouiller : LEGROS Brigitte de LGN
GUILLEAUME Valéry du MOSAN
LAMY Julien de FNCS

165 bulletins distribués, 165 bulletins rentrés.

HESSENS Philippe du MOSAN : 133 voix élu
JAYMAERT Remi de ENW :146 voix élu
LUGENTZ Geneviève de W : 135 voix élue
SERVAIS Cyril de CNB : 140 voix élu

Félicitations à tous.

9) Appel nominal des clubs.

Pendant le comptage des voix, il y a eu une petite collation et le verre de l'amitié et il n'y a pas eu d'appel nominal.
L'AG se termine vers 16H30.

PV après Assemblée Générale :

Le bureau reste inchangé
Les responsabilités sont réparties comme suit :
JAYMAERT Rémi président — jaymaert.remi@hotmail.com
• Gestion des désistements
• Envoi des avant-programmes aux juges-arbitres
• Nomination des officiels
• Approbation des avant-programmes
URBAIN Laurent vice-président— laurent.urbain@skynet.be
• Rapporteur comité sportif :FFBN/FRBN
• Veille à la réglementation
HESSENS Philippe — philippe.hessens@me.com
• Réception des résultats des compétitions
• Analyse des rapports de juges-arbitres

LEROY Guillaume — guillaume.leroy@natationnamur.be

• Gestion du site internet et des réseaux sociaux
• Gestion du groupe WhatsApp
• Suivi des records du District (contact dédié : lnl-record@glprod.be)

DERO Aurore — auroredero@hotmail.com
• Challenge non-licencié 2

LUGENTZ Geneviève — g.lugentz@outlook.com
• Challenge non-licencié 1

SERVAIS Cyril — cyril.servais@icloud.com
• Suivi avec les coachs

Afin d'assurer un suivi clair et centralisé des communications, tous les contacts et échanges devront Impérativement être envoyés avec copie à l'adresse officielle du district : lnl@ffbn.be

Séance levée à 16H45
Le secrétaire : HESSENS Philippe